L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 83 aux Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 12 MARS 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Demain nous publierons deux lettres de Mexico qui prouvent malheureusement que les Français étaient toujours en butte aux mauvais traitements.

Le concert donné samedi, au bénéfice des orphelins a produit brut, mille vingt deux piastres et 50 cents.

COURSES DE CHEVAUX.

Nous sommes informés que les courses de chevaux de l'Eclipse commenceront positivement demain 13 courant; quantité de chevaux de toutes les races sont déjà prêts. Ces courses s'annoncent devoir être brillantes, et seront à tous égards dignes de l'attention du public.

BRUITS SUR LA MORT DU DR. DUNCAN.

Le Whig de Cincinnati du 2 mars, dit: Une personne respectable qui est arrivée ce matin, par le steamboat en 36 heures de Wheeling, rapporte qu'au moment du départ du bateau de cette ville, des passagers arrivés de Washington par les voitures publiques ont dit que le Dr. Duncan avait été tué par Mr. Menifee du Kentucky, à la suite d'une rixe qui aurait eu lieu dans la rue entre ces deux personnages. Ces bruits sont presque tout-à-fait improbables, sinon absolument faux; car nous avons des lettres de Washington écrites dans la soirée du 20 février, qui ne nous disent pas un mot à ce sujet.

L'assemblée qui s'est tenue à Cincinnati pour délibérer sur les différents systèmes des banques, après de fortes discussions, a adopté la résolution de Mr. Spencer, en faveur d'une banque d'Etat.

FRONTIERES DE L'EST:

On parait s'agiter beaucoup dans un certain monde à l'occasion des troubles actuels des frontières du Nord-Est des Etats-Unis. On parait même redouter qu'une guerre ouverte n'en soit la conséquence. Sans doute que la guerre peut surgir de ces difficultés et comme nul ne peut prévoir l'avenir, nul ne saurait dire cela sera ou ne sera pas. Mais en faisant un calcul de probabilité on arrive à la conséquence qu'une guerre avec l'Angleterre n'est guère à craindre, malgré les assertions des alarmistes.

Le territoire en litige depuis 1789 n'a point été occupé par aucune des parties; l'enlèvement des bois par des maraudeurs a été empêché ou réprimé par les autorités Canadiennes et par celles de l'Etat du Maine agissant isolément; et c'est du contact de ces deux forces ayant un but commun, (celui d'empêcher le maraudage sur le territoire contesté) mais mues par des ressorts différents qu'est venue la collision. La prétention affichée par les autorités du New-Brunswick d'exercer une juridiction exclusive sur le territoire contesté n'est pas soutenable car elle préjugerait la question. Aussi la note signée par le ministre Britannique Mr. Fox et par le secrétaire des affaires Etrangères M. Forsyth, décide-t-elle que la juridiction du territoire en litige n'appartiendra à aucune des parties exclusivement et que la garde en sera faite concurremment par les deux parties: ce qui montre évidemment de part et d'autre un désir louable d'éviter toute collision et de terminer le différend à l'amiable.

La guerre est rarement utile aux peuples et on ne doit pas hésiter à faire des sacrifices, lorsque l'honneur n'est pas engagé, pour en éviter les désastreuses conséquences. Mais l'Angleterre a encore plus d'intérêt que nous à ne pas pousser les choses à l'extrémité, parce que nous combattons chez nous ou du moins à nos portes tandis que notre adversaire est à plus de mille lieues du théâtre de la guerre; mais surtout parce qu'une guerre avec nous lui enlèverait infailliblement la possession, non seulement du territoire contesté mais de la province entière du Canada. Au moment où l'insurrection y est à l'ordre du jour, il est évident que la guerre serait le signal d'une révolte générale dont le succès ne serait plus douteux, s'il avait l'appui du gouvernement des Etats-Unis.

Dans les circonstances actuelles nous pouvons parler avec fermeté et exiger une prompte et finale délimitation parce qu'on ne saurait nous la refuser. Et l'administration ferait preuve d'une incapacité coupable, si elle ne profitait avec promptitude et énergie des secours que lui prêtent les événements pour obtenir justice. Elle aurait même dû ne pas attendre jusqu'à présent et ce retard qui aurait pu compromettre gravement l'intérêt du pays doit être contre elle un motif nouveau de réprobation, si elle ne se hâte de réparer le mal pendant qu'il en est temps encore.

Cette question de délimitation de nos frontières de l'est doit être résolue sans plus de retard; nous avons assez fait preuve de patience et de longanimité. Attendre plus longtemps serait une coupable négligence et ne pas profiter des circonstances actuelles si éminemment favorables, serait sacrifier les intérêts de la République.

Avec de la fermeté nous pourrons obtenir maintenant ce que nous demandons en vain depuis plus d'un demi-siècle, et qui plus est nous pourrons l'obtenir paisiblement et à l'amiable; plus tard peut être ne le pourrions plus et c'est une raison qui doit engager le gouvernement général à agir avec une énergique promptitude qui aplanisse toutes les difficultés.

Une ordonnance royale en date du 26 février élève M. le contre-amiral Charles Baudin, au grade de vice amiral, en récompense de la prise de St. Juan d'Ulloa.

Voici la dernière composition des bureaux de la Chambre des députés. La coalition y compte six présidents sur neuf et cinq secrétaires.

Présidents—MM. Dumont, Merlin, J. Lefebvre, de Salle, Antoine Passy, Thill, Dufaure, Odillon-Barrot et Thiers. Secrétaires MM. Ducos, Pascalis, Delebecque, Chasseloup-Laubat, Janvier, Lasnier, Havin, Piscatory et Roger du Nord.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Par l'arrivée de la goelette Wetter, venant de Vera-Cruz, nous avons reçu quelques nouvelles qui ne sont pas tout à fait sans importance.

Une lettre récente de Mexico, dont nous avons eu communication, reproduit l'histoire des tripotages fâcheux dont nous avons entretenu longuement nos lecteurs, il y a quelques jours. Cette même lettre parle d'une sorte de modification survenue dans l'esprit public au Mexique relativement à la question Française. Il parait positif que les négocians Anglais et Allemands établis au Mexique, ont consulté le ministre Anglais M. Packenham pour savoir s'ils devraient recouvrer les bâtiments qui leur avaient été adressés et qui étaient dans l'expectative retenus à Vera-Cruz, et que la réponse a été, qu'il leur conseillait de retenir encore quelque temps parce qu'un accomodement n'était pas éloigné.

On faisait en effet courir le bruit à Mexico que l'on avait envoyer un ministre plénipotentiaire Mexicain auprès de l'Amiral Baudin afin de mettre fin aux difficultés existant entre les deux pays. Et il ne serait pas impossible que le gouvernement central lui-même n'eût fait courir ces bruits, pour préparer les esprits à accueillir favorablement l'idée d'un accomodement prochain.

Enfin on parlait d'une dépêche de l'Amiral communiquée au gouvernement par M. Packenham, dans laquelle il aurait déclaré que si le gouvernement Mexicain persistait dans son obstination, il reprendrait les hostilités qui avaient cessé par le fait depuis l'affaire de Vera-Cruz; et l'on ajoutait que cette démarche aurait fait d'autant plus d'effet qu'on connaissait l'énergique fermeté de son caractère.

Voici du reste la copie d'une circulaire de Mr. l'Amiral Baudin aux divers Consuls étrangers, circulaire dont M. le Consul de France a bien voulu nous donner communication:

Frégate de S. M. LA NEREIDE,
Anton-Lizardo, 17 Février 1839.

Monsieur le Consul,

Dans la lutte actuelle entre le Mexique et la France, le gouvernement de S. M. ne veut et n'a jamais voulu autre chose, que d'assurer à ses nationaux justice et protection. Cette justice et cette protection paraissant exister aujourd'hui, pour eux, dans la partie des Etats-Mexicains qui se sont prononcés pour la Constitution Fédérale comprenant les ports de Matamoros, Tampico, Soto-la-Marina et Tuxpan, j'ai levé le blocus de ces ports, attendu que la France n'est point hostile à quiconque ne lui est pas hostile à elle-même.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Consul, de vouloir bien faire connaitre aux capitaines des navires de votre nation, qu'aucun obstacle à leur commerce n'est mis actuellement par les croiseurs français sur les points de la côte du Golfe du Mexique, compris entre la Rivière de Tecoluta et la Barre de San-Yago au nord de Rio-Bravo.

Dans le cas où un changement de circonstances, ne conduirait le renouvellement du blocus, sur quelque partie de cette côte, le nouveau blocus serait dénoncé avec les mêmes formalités et les mêmes délais que le premier.

Agréez, Monsieur le Consul, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Contre-Amiral, Commandant les forces navales de France, dans le Golfe du Mexique.
(Signé) CHARLES BAUDIN.
A Monsieur le Consul de .... à Vera-Cruz.

Nous pouvons ajouter aux nouvelles qui précèdent, les informations suivantes que nous tenons de bonne source et sur la véracité desquelles il ne peut exister aucun doute.

M. Packenham, ministre plénipotentiaire d'Angleterre, a reçu de son gouvernement la mission d'interposer sa médiation pour amener un arrangement amiable entre la France et le Mexique. Aux ouvertures de ce ministre, l'amiral français a répondu avec sa noble franchise habituelle, qu'il acceptait la médiation, en lui faisant connaitre tout d'abord les conditions auxquelles il entendait traiter.

Il parait que M. Packenham s'est occupé activement de cette médiation et qu'aux dernières nouvelles, le 23 février, il était attendu à la Vera-Cruz avec un ministre plénipotentiaire mexicain. M. Packenham a annoncé que le gouvernement central *adhérait aux bases posées par l'amiral.*

D'après tout ce qui s'est passé, il n'est pas permis de douter que l'amiral français n'éprouve une sorte de répugnance à traiter avec un gouvernement dont la conduite n'a pu que lui inspirer un profond mépris, et dont la déloyauté lui est bien connue; mais ce gouvernement acceptant ses conditions, il y adhérera sans nul doute, car sa loyauté chevaleresque et son ardent patriotisme doivent en cette circonstance faire taire tout autre sentiment.

On lit dans le *Courrier* d'hier soir:

"L'amiral Baudin n'est nullement disposé à faire des concessions, et dit qu'il maintiendra le blocus, jusqu'à ce que les conditions de l'ultimatum soient acceptées telles qu'elles sont.

"Le 25, il n'y avait que bien peu de monde à la Vera-Cruz.

"Le *Craton* était arrivé à la Vera-Cruz le 22 du mois dernier. On n'avait encore aucune nouvelle de la goélette *Bulanca*, qui est partie de ce port pour se rendre à Vera-Cruz, il y a quelque temps.

"Les goëlettes *Mary* et *Envoy* devaient mettre à la voile pour ce port.

"*Meurtre d'un Consul Américain sanctionné par des autorités Mexicaines.*

"Nous avons sous les yeux une lettre adressée à une de nos maisons de commerce les plus respectables, venant d'une source digne de toute confiance. Cette lettre porte que M. Langdon, le consul américain à Laguna de Terminos, est mort des suites des blessures qu'il avait reçues d'un nègre, à Laguna (avec autorisation d'un des alcades de l'endroit) Après avoir été frappé de la manière la plus atroce, M. Landdon fut jeté dans un cachot dans lequel il est resté trois jours avec des malfaiteurs. Ayant réussi à s'échapper avec sa femme s'était sauvé à un village entre ce point et Campêche, et il y est mort. Sa femme s'est retirée à Campêche, et un ordre du vieux juge a été lancé pour qu'elle soit ramenée à Laguna pour répondre aux accusations portées contre son mari."

Perte du bateau à vapeur Galenian—Le S. B. Galenian a brûlé jeudi à 3 heures du matin, dans le bayou Plaquemine vis-à-vis l'habitation de Mr. Bakers, bateau et cargaison totalement perdus.
(*L'Ami Des Planteurs, Don—9 mars.*)

La récolte de sucre présente la plus belle apparence.—*Franklin Republican, 4 mars.*

Accident.—Vendredi, dans la soirée, un individu employé comme charpentier à bord du Tomeechichi, s'est jeté dans le bayou Têche, au dessous de Franklin, et s'est noyé; il parait que cet infortuné avait bu considérablement, et il se trouvait depuis plusieurs jours dans un état de frénésie. Voilà quelle est ordinairement la fin de ceux qui font un usage immodéré des liqueurs spiritueuses.—*Id.*

La banque de Belgique a dû reprendre ses paiemens en espèces le 23 de décembre; on prétend que la perte des actionnaires ne sera que de 25 pour cent par action.—*Id.*

INCENDIE.

☞ Dans la nuit de Vendredi à Samedi dernier, le feu s'est déclaré au moulin-à-scie du Juge Baker, dans cette paroisse, et en peu de temps l'établissement en entier a été réduit en cendres; une quantité de bois de construction qui s'y trouvait, a été également la proie des flammes. Nous ne savons pas encore à combien peut-être évaluée la perte, mais nous supposons qu'elle s'élèvera à dix mille piastres.
(*Franklin Républicain, 4 mars.*)

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

WASHINGTON, 1er. mars 1839.

Il s'est passé, hier, dans les deux chambres, plusieurs choses assez importantes et que ma dernière lettre ne pouvait contenir, vû l'heure avancée.

Dans le sénat, Mr. Buchanan, du comité des affaires étrangères, présenta sur la dernière communication du Président, une résolution à peu-près dans les termes suivants:

"Que le comité ne peut trouver, dans toute la correspondance entre les autorités des Etats-Unis et la Grande-Bretagne, aucune trace de la convention qui accorderait à la Grande-Bretagne la juridiction exclusive du territoire contesté; mais qu'au contraire, il y a trouvé une convention stipulant que chacune des parties s'abstiendrait d'exercer sa juridiction, excepté sur les portions du territoire dont elle serait en possession.

"Que le comité ne pense pas que le Maine ait violé l'esprit d'aucune convention, en envoyant un agent territorial pour chasser certains maraudeurs; ce droit étant réservé aux deux parties, pourvu qu'elles se bornassent à l'accomplissement de cet objet.

"Que, si les autorités anglaises persistent à maintenir leur juridiction exclusive par la force armée, le comité pense que, conformément à la Constitution, il sera dans ce cas du devoir du Président de repousser l'invasion.

"Que, si le gouverneur de New-Brunswick s'abstient d'exécuter ses menaces et de maintenir sa juridiction exclusive et que le Maine refuse d'évacuer le territoire contesté et d'en rappeler ses troupes, cet état n'aura, dans ce cas, aucun droit de réclamer des Etats-Unis des secours d'hommes et d'argent."

Dans la Chambre des Représentans, le bill pour le recensement général fut discuté à fond et adopté.

Le bill pour la Route de Cumberland fut pris en considération par la Chambre en comité général. Après une discussion assez vive, sans rien conclure, la Chambre s'ajourna vers dix heures et demie.

Dans la séance du sénat, ce matin, l'impression du rapport de Mr. Buchanan, présenté à la dernière session, sur la question de la frontière du Nord-Est, fut ordonnée à 30,000 exemplaires. Ce document émané du comité des affaires étrangères, présente un exposé complet et très lucide du différend qui menace aujourd'hui de soulever une guerre entre deux puissantes nations.

Le bill d'allocations pour l'entretien de l'armée fut pris en considération et adopté.

M. Amos Kendall, ce pantin politique, s'avisa aujourd'hui d'insulter le Sénat dans une de ses communications; mais il n'aura guères sujet d'en rire, car la correction a été prompte et sévère. Vous vous rappelez sans doute, qu'il y a deux mois, M. Tallmadge de New-York, fit adopter une résolution demandant au directeur général des Postes, la liste des maîtres de poste qu'il avait destitués et les noms de leurs remplaçans. Cette résolution n'ayant reçu aucune réponse, il en fut adopté une autre, il y a deux jours, sur la motion de M. Tallmadge. Cette seconde résolution demandait en outre à M. Kendall de déduire ses raisons pour avoir laissé la première sans réponse.

Que fait Kendall? Il envoie aujourd'hui une lettre aussi sèche et aussi laconique que possible, assignant pour toute raison que la liste n'était pas prête!

A peine cette réponse est elle entendue, que Mr. Sevier se lève et demande que cette insolente lettre soit renvoyée au Président, avec la recommandation de destituer immédiatement le directeur général des postes.

MM. Foster, Crittenden, Rives, Webster, Tallmadge et Buchanan, parlèrent avec beaucoup de force sur cette insolente épître, et la proposition fut légèrement modifiée et convertie en une résolution portant que la lettre de Kendall serait renvoyée au Président, comme inconvenante et peu respectueuse envers le Sénat, en laissant à l'exécutif de prendre à ce sujet telles mesures qu'il jugerait justes et convenables. Adopté, à une majorité de 38 voix contre 8.

Le Sénat procéda ensuite à la considération de la résolution présentée par M. Buchanan, au nom du comité des affaires étrangères, sur la question de la frontière Nord-Est.

M. Williams proposa d'amender la résolution, de manière à lui faire exprimer positivement le fait qu'il n'existait aucune convention entre les deux gouvernemens, qui accordât à la Grande-Bretagne la juridiction exclusive sur le territoire contesté.

Il demanda aussi que le dernier paragraphe, relatif à l'attitude du Maine, fut entièrement effacé.

M. Buchanan défendit la résolution; son discours fut long et se termina par cette phrase assez remarquable: "J'espère, dit-il, que si nous devons avoir la guerre, ce sera du moins une guerre *nationale*. J'espère qu'un seul Etat ne voudra pas, en agissant avec précipitation, entraîner l'Union toute entière dans une guerre qui est loin d'être inévitable."

Le sénat s'ajourna après ce discours jusqu'à 5 heures du soir.

La chambre des représentans s'est formée aujourd'hui en comité général pour discuter le projet de loi qui accorde au président des pouvoirs extraordinaires afin de repousser l'invasion étrangère.

M. Biddle prit la parole et prononça un long discours d'une nature toute pacifique; il déclara qu'il lui semblait que ce serait agir avec beaucoup de précipitation que d'adopter une mesure d'un caractère aussi offensif.

M. Howard lui répliqua et fut suivi par M. Evans, qui parlait encore lorsque l'ajournement fut prononcé.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

LUNDI, 11 mars 1839.

Mr. Patten fait une motion pour que la chambre prenne en considération le rapport du comité chargé d'examiner les accusations portées contre Félix Bosworth juge de la paroisse de Carroll. Ce rapport est lu et adopté.

Mr. Muse demande à être dispensé des règles pour reprendre le bill abolissant *l'emprisonnement pour dettes*, excepté en cas de fraude effective ou préméditée. Le but du bill est développé d'une manière claire et précise par MM. C. M. Conrade, et A. Muse. Avant l'adoption de la première section, Mr. Dunbar fait une motion pour que le bill soit déposé sur le bureau sujet au rappel de la chambre; cette motion est sans effet. Plusieurs demandes sont faites pour que la discussion du bill soit ajournée, mais elles sont interrompues par les cris de: la question préalable.

Le bill reste donc en discussion et la première section est adoptée avec un amendement proposé par Mr. Muse.

Mr. Carr fait une motion pour que le vote pris hier sur la résolution accordant un congé à MM. Eustis et Roste, soit reconsidéré. Cette motion donne lieu à des débats qui se prolongent jusqu'à ce que la chambre procède à l'ordre du jour, empêchant par là toute nouvelle action contre le bill abolissant l'emprisonnement pour dettes, qui est devant la chambre:

ORDRE DU JOUR.

Sur motion de M. Baillo, la chambre prend en considération le bill intitulé: "Un acte pour faciliter la construction du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Nashville et pour d'autres effets, approuvé en mars 1837. Ce bill est adopté.

La chambre, sur motion de M. Davidson, reprend le bill pour amender l'acte incorporant les actionnaires de la "New-Orleans Canal and Banking Co.", et pour autres effets. Après quelques amendements et quelques sections additionnelles, le bill est adopté et envoyé au Sénat.

La chambre s'ajourne alors jusqu'à demain matin, à 10 heures.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Victoria, Snell, Boston, Hiler & Waterman
Brick Ringleader, Hughes, Campêche, F Tio
Grand Turk, Varney, New York, Kidder & Head
Goel. Viola, Lane, Norfolk, capt
Sarah Ann, Bontemps, Tampico, F Brunetti
Watchman, Murray, Rio Grande, Kohn, Daron & co
Sloop Bedford, Pope, New Bedford, G Russell

ARRIVES.

Bateau de remorque Post Boy, Limbert, des Passes, avec les goels. G H White et September.

Bateau de remorque Pilot, Clark, de la passe S. O. ayant mis en mer le navire Burmah et brick Susan Crane—il a amené dans le port les navires Ann, Rubicon et la goel. Byron. Laissé la passe le 8 courant, pas de navires en vue; le temps très brumeux, navires Pontiac, Hellespont, Concordia, Louisa, (les deux derniers sur la barre et les autres espérant un moment favorable pour mettre en mer.

Bateau de remorque Pacific, Martin, des Passes, avec les bricks, Harriet Brainard, Otranto et Energy. Laissé la passe N. E. le 10 courant, à 2 p. m., pas de navires en vue, navire Orleans sur la barre en déchargement; plusieurs petits batiments dans la rivière.

Navire Rubicon, Rogers, du Havre, avec un chargement de vin, marchandises, fromage, patates, &c. à F H Perret, Trudeau, Labadie & Jacquelin, De Goer & Riffaud, Roumage & Herbault, Madame Cochrane, Harrison, Brown & co, A Hubert, F Voisin, Reinecke, Delery & co; A Ledoux & co; J Dutell, P Reuser; H Chatalanat; Ravolet & Huet; J Barral; J Coutard et à ordre.

Navire Ann, Penhallen, du Havre, avec un chargement de liqueurs, patates, &c. à J Albert et à ordre. Passagers, 12 dans l'entrepont.

Brick Otranto, Fowler, de la Havane.
Energy, Shannon, de Tobaco.
Harriet, Brainard, Nickerson, de Tampa Bay, sur l'est.
Goel. G H Welter, Delvaille, de Vera Cruz.
September, Doane, de la Mobile.
Byron, Pearsall, de Velasco.
Montgomery, Sawyer, de Tampa Bay.
Lion, Bradford, de Pascagoula.
Bateau à vapeur Romeo, McKinney, de Lafourche.
Bateau à vapeur Danube, Whitten, de Portsmouth.
Bateau à vapeur North Alabama, Grice, de Vicksburg.
Bateau à vapeur Chocchuma, Willson, de la Rivière Rouge.
Bateau à vapeur Pekin, Lee, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Brilliant, Hart, du Bayou Sara.
Bateau à vapeur Swallow, Anshelby, de Cincinnati, avec du whiskey, etc.
Bateau à vapeur Ellen Douglass, Riley, de Natchez.

MEMORANDA.

Bricks Oswego, Falco et la goel. Oregon, partis de Tobasco le 24 courant. Le F. pour la Havane et les deux autres pour New York.

La goel. Wm. Bryan, allant dans la Rivière Brassos, le 2 mars et la goel. Erie était à l'ancre en dedans de la barre.

Navire Craton, de la N. Orléans, avec des matériaux pour l'escadre française, est arrivé à Vera Cruz le 22 fév.

☞ Le capitaine ni les consignataires du navire anglais CHARLES HUMBERTSON, ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.
11m—3 S. HEATH & Co. 75, rue du Camp.

☞ Les consignataires par le navire CHARLES HAMT BERTHON de Liverpool, sont requis d'entrer leurs marchandises en Douane et venir les recevoir sur la Levée. 12m S. HEATH & Co, 95, Camp

AVIS—James B. Berry, barbier et perruquier, informe respectueusement le public qu'il a transporté sa demeure de la rue de la Douane, au No. 5, rue Bienville entre les rues de la Vieille-Levée et Clinton. 12 mars

POMPE LAFAYETTE No 3.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 1er. courant, les noms qui suivent ont été élus officiers.
J. Calendreau — Forman.
Jph. Bozant — 1er. assistant.
Plaisant — 2d. assistant.
J. Asseruquet — secrétaire.
A. Capdevielle — trésorier.
G. Borgès — stower.
JN. ASSERQUET, secrétaire. 12m—3

UNE dame d'Angleterre désire obtenir une place comme gouvernante dans une famille privée respectable. Elle désire trouver une maison où elle pourrait se considérer comme chez elle, le salaire n'étant d'aucun objet. La campagne serait préférée. Elle ne pourra enseigner que l'anglais. Un mot adressé au bureau de ce journal recevra une prompte réponse. 12m

MLLE. BEAUVALET a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses modes d'été, mercredi, 13 courant. Son magasin est situé rue Royale, No. 140, entre les rues St-Louis et Conti. 12m—5

MAD. CAILLAT, rue de Chartres, No. 54, a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, que Jeudi prochain, 14 du courant, elle fera l'ouverture de ses objets de printemps, tels que chapeaux de paille de riz, chapeaux de paille, capottes en mousseline et en batiste, jaconas, mousselines, écharpes, &c., qu'elle offre à vendre à des prix modérés. 12m—3

$20 DE RECOMPENSE—Seront données par le soussigné à la personne qui arrêtera la mulâtresse BETSEY, qui s'est absentée hier matin, le 11 courant. Betsey est mulâtresse et a les cheveux longs et noirs, la taille d'environ 5 pieds de hauteur et est bien connue dans la ville et les marchés qu'elle a fréquentés journellement depuis plusieurs années.
Les capitaines de batimens sont avertis de veiller que la dite mulâtresse ne soit pas embarquée à bord de leur bâtiments par quelque maître d'hôtel libre, qui sont maintenant en grand nombre dans cette ville; et le public et en même temps notifié de ne point engager ou cacher la dite esclave, attendu qu'ils seront poursuivis selon les pénalités de la loi.
12 m—☞ JNO. B. BYRNE.

$5 DE RECOMPENSE—Parti marron depuis plusieurs la mulâtresse nommée FRANÇOISE, âgée d'environ 30 ans, parlant anglais et français, ayant une cicatrice à la joue. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque qui la logera dans la geole ou la ramènera au soussigné. ALFRED VIENNE.
11m 23, rue Royale.

NEW-ORLEANS stationers ware-house, No 14 rue du Camp.—Les soussignés recevront avec plaisir les ordres de leurs chalands pour les marchandises qu'ils désirent faire dans les villes manufacturières d'Angleterre ainsi que de Londres et de Paris; et ces ordres seront remplis par un des associés en personne; ils seront reçus pendant la semaine courante.
12m NORMAN STEEL, & Co.

SOLUTION SPECIFIQUE.
CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitements. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébinthine, cubebes, mercure, &c.
En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique; une récompense de £600 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.
"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lutère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.
H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.
Le Dr Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces malades.
Londres 27 décembre 1837.
Le Dr Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de prêtle et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.
Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

A VENDRE en débarquement de l'Alexandre Tousain,
15 barils vin de Porto
200 caisses cerises à l'eau de vie
5 barils de cerises do
200 caisses liqueurs de cerises
40 do confitures assorties,
40 do liqueurs en cruchons
Et d'importation antérieure toute espèce de liqueurs et vins; tels que Chambertin, Clos-Vougeot, Nuits, Pomard, Chablis, Meursault &c. Kirsh, Absynthe, Guignolet, Marasquino, Curaçao, Eau-d'or &.
R. A. LEFEBVRE,
12 mars 10, rue Toulouse.

SACS en Pitre de différentes grandeurs en balles et paquets, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 12 mars 134, rue des Magasins.

EAU DE VIE—10 demi pipes Eau de vie française, en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 12 mars 59, rue Tchoupitoulas.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes genièvre de premier choix, en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 12 mars 59, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—30 barils Nos. 1 et 2, en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 12 m

VIN DE TENERIFFE—60 bbls. vin de Teneriffe, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 12 mars

HUILE de Baleine—50 barils huile pressée en hiver, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 12 mars

BEURRE—40 barillets beurre de Goshen, en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 12 m

SAVON—300 caisses savon extra no. 1 en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 11m

DAMEJEANNES—200 damejeannes de 5 gallons et 100 do de 2 gallons, en magasin et à vendre par DEVEZIN & DOSSAT. 12 mars

HARDES—60 caisses hardes, comprenant un assortiment étendue d'articles pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 12 m

BOTTES, Brodequins, &c—150 caisses bottes, souliers, brodequins, &c. à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 12 m

TABAC—150 caisses tabac manufacturé de différentes marques, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 12 mars

POTERIE—Quelques paniers poterie et verrerie, à vendre à bas prix pour clore une consignation. 12 m F. DE LIZARDI & Co, rue Royale.

PLATILLES—Un envoi de platilles allemand assortis pour le marché mexicain, en débarquement du brick Aldrich, et à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 12 mars rue Royale.

FARINE—225 barils farine, en débarquement du steamer Perkin, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 12 mars 36, rue Poydras.

TRAITES sur Boston, à vue et à 60 jours, à vendre par 12 m GEO GREEN & Ba. 36, Camp.

RIZ—70 barils riz prime de la Caroline, en débarquement du brick Esther, et à vendre par 12m J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

BEURRE—50 fréquins beurre, qualité supérieure importé par le brick Aldridge, de Hamburg, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 61, Com. 12m

TOILE à voile de Russie et Duck à drap en débarquement et à vendre par 12m J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

HARENGS D'ALLEMAGNE—200 barillets à vendre par J. A. BARELLI 16, Com. 12m

SUCRE—160 boucauts de sucre sur habitation à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 12m 59, rue Tchoupitoulas.

TRAITES sur New-York à 10 et 60 jours de vue à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 12m 50, rue du Camp.

GRAISSE—500 barillets en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 12 m 28, Vieille Levée.

BEURRE DE L'OUEST—31 barillets reçus par le steamer Selma, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 12 mars 28, Vieille Levée.

FARINE—200 barils farine superfine, 14 du fine, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 12 m 28, Vieille Levée.

CAFE—500 sacs café vert de la Havane en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 12 mars 28, Vieille Levée.

CERISES A L'EAU DE VIE—25 boites en magasin et à vendre par SHALL & BROWN, 12 mars 96, rue des Magasins.

BLE de Baden en barils et demi barils, constamment en magasin et à vendre par SHALL & BROWN, 12 mars 96, rue des Magasins.

BLE Sarasin en quarts de barils et huitième de do en magasin et à vendre par SHALL & BROWN, 12 mars 96, rue des Magasins.

MOUTARDE & POIVRE DE CAYENNE—300 boites moutarde de Londres et Boston, et 150 boites poivre de Cayenne, à vendre par N. F. COMLY & Co. 12 mars 97, rue du Camp

DRAYS ET CHARRETTES—Récemment reçus de Philadelphie et à vendre par N. F. COMLY & Co, 12 mars 97, rue du Camp.

RAISINS—250 boites et demi boites raisins en grappes, à vendre par N. F. COMLY & Co, 12 mars 97, rue du Camp

WHISKEY—10 barils vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN, 12 mars 96, rue des Magasins.

TOILE et Cordes d'Emballage—à vendre par SAML. BELL, 89, Magasins. 12 m

RAISINS—150 boites Raisins M. R. en magasin et à vendre par SAML. BELL, 12 m 89, rue des Magasins.

POMMES DE TERRE—100 barils Pommes de terre en bon état, à vendre par 12 m SAML. BELL, 89, Magasins.

LARD.—150 boucauts jambons, plats-côtés et épaules, en débarquement du steamer Mogel et à vendre par SAML. BELL, 12 m 89, rue des Magasins.

BEURRE de Goshen.—15 fréquins Beurre de Goshen, en débarquement du navire Vicksburg et à vendre par N. F. COMLY & Co., 12 m 97, rue du Camp.

FOIN—500 balles Foin du Nord; 250 do en magasin et 250 qui doivent arriver bientôt, à vendre par N. F. COMLY, 12 mars 97, rue du Camp.

CHANGE sur New-York de 1 à 60 jours de vue.
do do Paris, à 60 do
do do Bordeaux, à 60 do
à vendre par LARUE & PREVOST, 6 m 5, rue Royale.

CAFE de St. Domingue—200 sacs Café prime à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 m 22, rue Bienville.

CARABINES—6 caisses Carabines à cheveux, à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 m 22, rue Bienville.

GOUDRON—250 barils Goudron en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 mars 22, rue Bienville.

☞ HERSEY POUR TOUJOURS!!
Le billet portant les Nos. 20. 30. 49.
A gagné le gros lot de $20,000!!!
Dans la grande loterie d'Etat, classe 28. Ce billet a été vendu par l'heureux Hersey, Samedi dernier, à un capitaine de goélette du Texas et a été payé au bureau des directeurs hier soir.
La loterie populaire de l'Etat se tire toujours. Ceux qui désirent gagner des gros lots feront bien de s'adresser au bureau fortuné d'Hersey, No. 12 passage de la Bourse. 12 m—3

JARVIS & ANDREWS, Marchands de drogues en gros, au coin des rues Commune et Tchoupitoulas, offrent en vente:
25 barils huile de Palmachristi, No. 1,
600 oz sulphate de quinine,
10 barils saleratus,
50 boites moutarde anglaise,
10 barils alcohol,
50 barils blanc de céruse,
200 caisses verreries pour apothicaires,
30 barils esprit de térébenthine,
50 do huile de tanneurs,
20 barriques huile de spermacéti,
5 do huile de lin allemand,
50 cruches huile de vitriol, qu'ils vendront à des prix raisonnables. 12 mars

LES soussignés ont reçus par le navire Marengo, un très grand assortiment de *Marchandises du Printemps*, qu'ils offrent à vendre à très bon prix, en gros et en détail.
12 mars E. LEBREBVRE & FRERE.

BEURRE—50 frequins beurre de l'Ouest, en magasin et à vendre par 12m ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

BŒUF Mess et M. O., en barils et demi do, à vendre par ADAMS & HARTWELL, 12 mars 36, rue Poydras.

CHANDELLES—300 boites chandelles de New-Bedford, à vendre par 12m ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

GOUDRON—200 barils goudron, à vendre par 12m ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

HUILE—2000 gallons huile pure, à vendre par 12m ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

CLOUX—1000 barillets cloux assortis, à vendre par ROBT. H. WHITE, 12 mars 40. rue Poydras.

BEURRE—150 barillets beurre de goshen, à vendre par ROBT. H. WHITE, 12 mars 40 rue Poydras.

SUCRE—100 barils sucre clarifié, à vendre par 12m ROBT. H. WHITE, 40, rue Poydras.

CHAMPAGNE—100 paniers champagne, marques choisies, récemment reçus et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 12 mars 91, rue de la Commune.

FARINE—100 barils farine superfine, récemment reçus et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 12 mars 91, rue de la Commune

VIN DE MALAGA—50 quarts de barils vin de Malaga doux, récemment reçus et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 12 mars 61, rue de la Commune.

BISCUITS de Pilote et Crackers—30 barils biscuits de pilote et 10 barils crackers au beurre et 10 do au sucre, récemment reçus et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 12 mars 91, rue de la Commune.

SUCRE—100 boucauts, qualité prime, en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY, 6, rue Conti.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, maintenant en débarquement du steamer Corinthian, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 12 mars 91, rue de la Commune.

GRAISSE EN FEUILLE—700 barillets graisse prime en feuille, en bon état pour l'exportation, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 mars 63, rue Gravier

MELASSE—50 barils en bon ordre, en débarquement et à vendre par P. H. GALLWEY, 12 mars 6, rue Conti.

CHANGE SUR CINCINNATI—$9087 50 traite sur Cincinnati à 3 jours de vue, à vendre par 12 mars CARRIERRE DARAN & Co.

SEL des Iles Turques—700 boisseaux en sacs de 3 boisseaux chaque, à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 mars 22, rue Bienville.

PLATRE DE PARIS, Ciment hydraulique, poil pour plâtre, briques à feu de Boston et Baltimore, constamment en main et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par GEORGE BEDFORD, 12 mars 22, rue Bienville.

MELASSE—100 tierçons en bonne condition pour l'exportation, à vendre par GEORGE BEDFORD, 12 mars 22, rue Bienville.

SUCRE en pain de différentes qualités, en magasin et à vendre par SHALL & BROWN, 96, Magasins. 12 m Agent de la rafin. de sucre de Lafayette.

POIVRE—200 sacs Poivre gros de Sumatra en débarquement du brick Commodore et à vendre par SHALL & BROWN, 12 mars 96, rue Magasins.

SAVON—300 boites Savon No 1, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co 12 m 91, rue de la Commune.

EAU DE VIE du Pays—50 barils Rum de N. E. 35 do Genièvre en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 12 mars 91, rue de la Commune.

HARDES—Un envoi de Hardes pour la saison, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 12 mars 91, rue de la Commune.

FARINE DE MAIS—20 barils Farine de maïs, en débarquement du steamer Alton, de St. Louis, et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 12 mars 63, rue Gravier.

PORC DE PLANTATION—120 barils morceaux de croupe et porc prime, pour l'usage de plantation, à vendre par 12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

CAFE DE JAVA—200 sacs vieux café de Java, en magasin et à vendre par 12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

PORC MESS—100 barils porc mess en magasin et à vendre par 12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

FARINE—100 barils farine superfine en magasin et à vendre par 12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

BAS DE COTON et de fil à vendre par HAGEDON & CRAMER, 11m 10, rue Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Estaques, listados, creas, bretagnes et Platillas, &c. à vendre par HAGERDON & CRAMER. 12m 30, rue Bienville

PLATS COTES—100 boucauts plats-côtés de Cincinnati, en débarquement du steamer Swallow à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 12m 14, rue Poydras.

JAMBONS ET EPAULES—50 boucauts jambons et épaules à vendre par 11m JOSEPH LANDIS & Co. 36 Bienville.

GRAISSE—400 barillets graisse en feuille en magasin et à vendre par 11m G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

SACS EN PITRE—30 balles en magasin, et à vendre par G. DORSEY, 11m 44, Nouvelle Levée.

PLATS COTES—30 barriques plats-côtés en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 11m 63, rue Gravier.

CHAPEAUX—8 caisses chapeaux de soie, en débarquement du navire français Lafayette, venant du Havre et à vendre par A.-S. GEORGES. 12 mars

LARD—50 barriques lard, consistant en jambons, plats-côtés et épaules, en débarquement et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co, 12 mars 68, rue du Camp

PORC PRIME—300 barils porc prime, pesant 15 à 20 livres au dessus du poids ordinaire, à l'inspection et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co, 12 mars 68, rue du Camp

FARINE fine et commune—300 barils qualités moyennes, fines et communes, à vendre par 12m GEO. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

FARINE DE FAMILLE—200 barils farine superfine, mise en barils, expressément pour l'usage de familles, à vendre par 12m GEO. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

FARINE—1500 barils farine superfine, en bon état pour l'exportation, en débarquement et à vendre par GEO. BUCHANAN & Co, 12 mars 68, rue du Camp

MOUCHOIRS DE SOIE NOIRE.—5 caisses mouchoirs de soie noire, récemment reçues et à vendre par FROST & Co, 12 mars 8, rue de la Douane

BOTTES, Brodequins et Souliers.—950 caisses composant un assortiment général, en magasin et à vendre par FROST & Co, 12 mars 8, rue de la Douane.

COTONNADE DUPAYS—3 caisses cotonnades à drap blanchies de 4/4, à vendre par 12m GEO. BEDFORD, 22, rue Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Zotoff,
5 balles biscuits de Rheims;
8 caisses moutarde de Maille assorties;
50 douzaines fromages Neufchatel;
5 grosses briquets oxigeniques;
50 grosses mèches à quinquets;
En magasin, un grand assortiment de comestibles d'importation antérieure.
GUERIN & POUVERIN,
11 mars Encoignure Royale et Dumaine.

TRAITES sur Londres, à vendre par 7m William G. HEWES & Co. rue Natchez.

L'HOTEL DES ETRANGERS No. 145, rue de Chartres.
CI-DEVANT tenu par le Sieur Marty, continue d'être ouvert aux voyageurs, avec toutes les améliorations dont il était susceptible. 4 mars—1m

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1839.
Ordre général—No. 2.
Le gouverneur et commandant en chef a nommé les personnes suivantes pour ses aides-de-camp, Hilary B. Cenas, Lucien Hermann,
Par ordre du commandant en chef.
PERSIFOR F. SMITH,
4 mars Adjudant et Inspecteur.

10, 60, 74, 56, 50, 14, 52, 33, 70, 13, 30, 33. sont les numéros sortis dans la Loterie des Ecoles Gratuites, Classe No. 66.

DEMAIN UN GROS LOT DE $30,000.
$5,000 $3,000 et 10 de $1,000
BILLETS SEULEMENT $4.
LOTERIE DE LA LOUISIANE CONSOLIDEE.
Classe F.
Sera tirée Mercredi 13 Mars 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
Bureau No. 8, Arcade de Banks.
75 numéros balottés, 12 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de		$30,000	$30,000
1	"	2,000	2,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,486	1,486
10	"	1000	10,000
20	"	500	10000
20	"	250	5,000
20	"	200	4,000
100	"	100	10,000

52,656 Lots, montant à $358,440
Billets $4 00; demi-billets $2 00, quarts de billets $1 00
Paquets de 30 billets $120, garantis devoir tirer $64.
Paquets de 30 demi billets $60, garanti devoir tirer $32
Paquets de 30 quarts demi billet $30 garantis de tirer $16.
Pour billets seulement ou paquets, s'adresser au directeur, Arcade Banks No 8. 12m

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe No. 19. 62, 40, 24, 37, 15, 63, 29, 7, 38, 64, 14, 3.

AUJOURD'HUI.
UN GROS LOT DE $12,000.
☞ BILLETS SEULEMENT $3 00.☞
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE 23.
Autorisée par la Législature de cet Etat,
Devant être tirée Mardi 12 mars 1839, à 6 heures, P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1 Lot de		$12,000	$12,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,200	1,200
6	"	1000	6,000
8	"	500	4,000
8	"	400	3,200
8	"	250	2,000
10	"	200	2,000
10	"	195	1,950
10	"	100	1,000
156	"	80	12,480
63	"	25	1575
63	"	20	1260
63	"	15	945
63	"	10	630
3906	"	5	19,530
23436	"	3	70,308

27,814 Lots, montant à $145,398
Billets $3 00, demi $1 50, quarts 75 cts.
Paquets de 25 billets $75, garantis de tirer au moins $33.
Paquets de 25 demi billets $37 50, garanti devoir tirer $16.
Paquets de 25 quarts de billets $18 75 garanti devoir tirer $8.24
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 46, et à l'encoignure des rues St.-Louis et Chartres. 12m

Tirage de la Loterie de la Louisiane, classe No E. 7, 39, 49, 10, 66, 61, 43, 12, 26, 29, 72, 3, 53, 51, 5.

UN LOT DE $10,000
10 LOTS DE $1000 chaque,
FORMANT $10,000
300 lots de $100 chaque.
☞ BILLETS SEULEMENT $2 50.☞
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 23 Mars 1828.
Classe 12 pour 1836.
Sera tirée Mardi, 19 Mars 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
78 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1	"	$10,000	$10,000
1	"	4,000	4,000
1	"	1,354	1,354
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
20	"	250	5,000
47	"	100	4,000
50	"	80	4,000
87	"	50	4,350
66	"	25	1,650
66	"	15	990
66	"	12	792
132	"	10	1,320
4,086	"	5	20,130
25,740	"	2	64,350

30,316 lots montant à $136,936.
Billets $2 50 moitié $1 25 Quarts 62 cts.
Paquets de 26 billets pour $65, garanti de tirer $30.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp 11m

AVIS—FOIRE DES ARTISTES ET DES OUVRIERS—Les Directeurs de cette compagnie informent respectueusement les Artistes et les Ouvriers qu'ils sont maintenant préparés à recevoir toute espèce de travaux et d'objets fabriqués faits dans cette ville ou dans l'Etat, pour les exposer à la foire qui commencera vendredi, 15 courant. Les objets devront être envoyés aux directeurs de la foire des artistes et des ouvriers au Muséum de Mr. Plough rue St. Charles no. 38, en y joignant le nom du facteur de chaque objet; ceux qui voudront qu'ils soient vendus à la foire voudront bien également y ajouter le prix qu'ils en demandent. 4c

BAL MILITAIRE—Les officiers de la Légion voudront bien s'adresser au bureau de la Salle St Louis, depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi pour avoir leurs billets.
Les officiers du 2ème régiment, s'adresseront au Col. France, rue du Camp No. 81.
Après jeudi on ne délivrera pas de billets. 11m—1

BELLE OCCASION—Sujets recommandés, à vendre—Une griffonne âgée de 27 ans, bien constituée, ayant 2 enfans, une fille âgée de 7 ans et demi, et un garçon de 5 ans, tous en bonne santé. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Mr. DIDION, Courtier, 11 mars passage de la Bourse.

PERDU—Un billet souscrit par V. David ordre J. Materre, portant la date du 9 mars payable à 60 jours. $508. Un do. do. souscrit par A. Mausin à l'ordre du même J. Materre daté du 9 mars payable aussi à 60 jours, $650. Les personnes qui les auraient trouvés sont priés de les remettre à MM J. Materre ou A. Maurin. Le paiement en ayant été arrêté ils sont de nulle valeur pour le porteur. 11 mars 1839. 3t

La connaissance de la nature mène à la connaissance de Dieu.
GRANDE EXHIBITION INTERESSANTE—Au Muséum de Plough, 38, rue St-Charles, en face de la Bourse.
Miracles du monde microscopique, déployés et illustrés par les pouvoirs étonnants du Mycroscope du Docteur Collyer, composé de miroirs de réflextion, de gaz hydrogène et oxygène, représentant les objets à l'audience en même temps.
L'on commencera ce soir à 7 heures. 11m

CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON.
AVIS—Pendant les courses, les chars partiront de la rue Poydras pour Carrollton tous les demi-heures, commençant à 9 heures a. m. jusqu'à 7 heures p. m. En revenant ils partiront de Carrollton tous les demi heures, commençant à 8 heures a. m. et ensuite aux heures accoutumées.
N. B. Les chars qui doivent partir de la Nouvelle-Orléans à 1 heure p. m., partiront à midi et demi pour les dames et les messieurs qui les accompagneront, afin qu'ils arrivent à temps pour les courses.
11 m JOHN HAMPSON, chef ing.

$25 DE RECOMPENSE.—La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera et logera dans une des geoles de cet Etat, le nègre nomme LEWIS, âgé d'environ vingt-trois ans, d'une taille ordinaire, jolie figure, parlant l'anglais et le français, bégayant un peu. Le dit nègre a appartenu il y a deux ou trois ans à feu Pierre Duverger et était alors employé aux travaux de la ville. Pour de plus amples détails, s'adresser au bureau du Louisianais. 11 mars—2s

LE soussigné à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de quitter la Pharmacie Rulh, et qu'il en a établi une, à l'encoignure des rues Dauphine et St. Philippe. Le soin qu'il porte à toutes ses préparations tant chimiques que pharmaceutiques, lui fait espérer la confiance du public.
8m Ate. LARROQUE.

A VENDRE une jolie propriété située à environ trois milles au-dessus du ferry, rive droite du fleuve, mesurant deux arpents de face au fleuve, sur 40 de profondeur; ensemble une jolie maison de maître cuisine, écurie, cases à nègres &c. cette terre est entourée en partie et cultivée en jardin.
Une autre propriété au dessus de la ville, même rive du fleuve, à environ 4 milles avec toutes les améliorations qui sont dessus.
Une lieu de terre au Texas près de la rivière Trinité parfaitement bien située, arrosée par une crue douce à l'eau est très bonne, traversée par la route de Liberty à Nacogdoches; il y a sur cette terre plusieurs sources abondantes et bonnes, les trois quarts de cette lieu de terre sont en terre cultivable et fertile et le reste couvert d'une jolie forêt.
Les titres sont pleinement garantis étant d'ancienne concession mexicaine, toutes les formalités ont été remplies près du gouvernement texien.
Plusieurs propriétés de valeur dans la ville et les faubourgs.
Une négresse cuisinière une autre excellente gardienne d'enfant et d'autres esclaves recommandés.
On achèterait pour une petite somme de post-note de la Banque des Citoyens.
Des billets de premier ordre seront escomptés à un taux très modéré.
11 m DIDION, Courtier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. O.
Nouvelle-Orléans, 8 Mars 1839.
A L'Election annuelle des actionnaires, tenue le 4 courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs de cette institution:
MM. Wm. G. Hewes, Abijah Fisk,
L. R. Arcueil. P. E. Layet.
Maunsel White. Isaac Bridge,
A. Ledoux. A. P. Gray.
Robert Layton. A. Legendre.
G. M. Lee.
Et à une assemblée de la direction tenue le 7 courant, W. G. Hewes, Esq. a été unanimement réélu président. G. O. HALL.
9 mars caissier.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1839.
LES actionnaires de la compagnie de Navigation d'Orléans, sont notifiés par les présentes qu'une assemblée spéciale sera tenue dans les bureaux de la compagnie, No. 160 rue du Bassin, Lundi 25 de ce mois, à 5 heures du soir, pour délibérer sur les affaires générales de cette institution.
Par ordre de la Direction.
9 m—16 GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA N.-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1839.
A UNE élection de Directeurs pour cette institution, tenue le premier Lundi de Février dernier, les personnes suivantes ont été duement élues savoir:
MM. J. Barthe. MM. L. Millandon.
S. J. Mercier. G. Mannicho.
P. Soulé. F. A. Bertrain.
J. H. Holland. A. N. Pichot.
F. Trey. A. Hennen.
Ch. Guesnard. F. D. Armas.
Et à une assemblée régulière de la Direction, tenue aujourd'hui, Mr. J. H. Holland a été élu président. GUSTAVE F. WEISSE,
9 m—6 Secrétaire.

A VENDRE pour cause de départ—Deux négresses dont une âgée de dix huit ans environ et son enfant de 16 mois. cette esclave est bonne domestique de maison, un peu cuisinière, coiffeuse, blanchisseuse. L'autre est âgée d'environ 28 ans sachant faire un peu de tout.
Aussi une barrouche presque neuve, solide et assez belle, un cheval bon trotteur. S'adresser à A. Angle, vielle et do. rue Toulouse no. 19.

Le Dr. Duperis, devant s'absenter pendant quelque mois désirerait louer une partie de la maison qu'il occupe, rue Ste. Anne. une famille peu considérable y trouverait assez de logement. 9 m—f

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION.
Nouvelle-Orléans, 9 Mars 1839.
L'ELECTION de neuf directeurs pour cette institution, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, Lundi, le 18 courant, entre 11 heures a. m. et 3 p. m., au lieu du 11 courant, tel qu'il avait été annoncé précédent.
Par ordre. EDW. TOMPKINS,
8 mars Secrétaire.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 du courant, il a été résolu que les actionnaires qui n'ont pas encore donné leurs billets, sont invités à faire un troisième paiement de dix piastres par action le 8 avril prochain au avant.
Nouvelle-Orléans, le 8 mars 1839.
9m WILLIAM FURST, secrétaire.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS.—Le public est prévenu en général de ne pas faire de crédit à Mme. ANTOINE FAIVRE, récemment arrivée de France, son mari ne reconnaitra aucune dette contractée par sa femme.
ANTOINE FAIVRE.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1839. 9 mars

CHARBON de Pittsburgh.—Transporté dans la 1re municipalité, à $1 le baril. Les ordres laissés chez D. G. Wire, encoignure des rues Tivoli, Cirque et Triton, ou à M. F. Jodis, chez Sorbe & Co., 118 rue Royale, seront immédiatement remplis. 9 m

MR. DUPRE, Docteur en Médecine, de la faculté de Paris, récemment arrivé de Véra-Cruz, en vertu de l'expulsion des français du Mexique, offre ses services aux habitants de cette ville. Il demeure rue d'Orléans, No. 49, en face le théâtre. Les personnes qui voudraient le consulter chez lui, l'y trouveront tous les jours, de midi à deux heures. 8m—10

LE DOCTEUR DUBERRON, *Dentiste*, rue Dumaine, No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, *guérit sans arrachement, les douleurs des dents*, et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche. 7 mars

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
Dirigé par Madame GRANET.
Rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine.

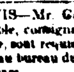

MORUS MULTICAULIS.—20,000 Arbres de Morus Multicaulis, importés directement de Marseille par la barque Memnon, en très bon état pour planter ou pour l'exportation, à vendre en quantités convenables aux acheteurs, par tiers à $20 le mille. S'adresser à WILLIAM DINN.
8 mars 17, rue de la Commune.

LAUVE FRERES,
Négociants Commissionnaires,
5m—8 *Nouvelle Levée No. 15.*

AVIS—Mr. Gandale Averrine et Charles Lenville, consignataires de la barque Shadhon, du Havre, sont requis de venir recevoir leurs marchandises au bureau du soussigné.
4 mars LEVI H GALE, 93, Com.

ON désire acheter six citernes de la contenance de 1000 à 1500 gallons chaque, (qui auraient déjà servies) S'adresser à l'entrepôt de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre Condé et la Levée. 4m

L'ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boite No 349 1er mars

LES personnes qui ont des esclaves à bord de la goélette Jno. Spofford, de Charleston, sont priés de venir les chercher à bord de la dite goélette, au Picaillon Tier. 2 mars

E. BREWSTER et Co., Courtiers d'échanges, 39 rue du Canal, achètent et vendent toutes espèces de billets de banque qui n'ont pas cours, ainsi que l'or et les Bullions. 1er m

BLANC DE BALEINE—100 boites grand assorties, à vendre par EDW. SPRAGUE, 9 mars 22, rue de la Douane

A LOUER.—Deux maisons à trois étages, Nos. 168 et 172, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins d'épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. LATAPIE, 8m 78, Vieille Levee

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 7, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dorsière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à
27f FERNANDEZ & WHITING.

20000 SANGSUES 1er choix, arrivant de Malaga, à vendre à bas prix très modéré. S'adresser à Mr. ANTONIO MUSCARO.
6 m—3 Maison de L. Borel, 10, rue St Louis

BILLETS DE L'OHIO—4000 piastres en billets de l'Ohio, à vendre par
11m J. B. FIELD, 43, rue Bienville,

PLOMB EN SAUMONS—1800 plomb en saumons, en débarquement du bateau à vapeur Alton, et à vendre par J. B. FIELD, 11 mars 43, rue Bienville

L'ALMANAC Métropolitain et catholique, et l'indicateur de Laity, pour l'année de notre seigneur 1839, est à vendre au New-Orleans Stationer Warehouse, par
11m NORMAN STEEL & Co. 14 Camp

FARINE—1500 barils en bon état pour être expédiés à vendre par G. DORSEY, 11m 44, Nouvelle Levée

WHISKEY—300 barils rectifié en magasin et à vendre par G. DORSEY, 11m 44, Nouvelle Levée

PLATS COTES—100 barriques en magasin et à vendre par G. DORSEY, 11m 44, Nouvelle Levée.

TOILES IRLANDAISES et indiennes, en débarquement, et à vendre par
10 caisses indiennes irlandaises; 60 caisses imprimées ayant droit aux drawbac. 11m

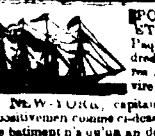

POUR GALVESTON ET VALASCO, Texas. Paquebot régulier, pour vendredi 15 courant, à 10 heures A. M.—Le superbe navire à vapeur à basse pression, NEW-YORK, capitaine J. T. Wright, partira positivement comme ci-dessus.
Ce batiment n'a qu'un an de service, est doublé et chevillé en cuivre et a de beaux emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont.
Un bateau-à-vapeur sera toujours prêt à l'arrivée du New-York à Galveston et transportera le fret et les passagers à Houston.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
☞ Le fret ainsi que le passage devront être payés en billets des banques de la cité. On ne recevra point de fret le jour du départ. 12 mars

POUR St. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur ALTON, capitaine J. Sellers, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira samedi 16 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier ou à
12m BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

POUR LOUISVILLE. Le beau bateau à vapeur DIANA, capitaine Frank Carter, partira positivement pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi 13 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue Poyoras ou à
LAURENCE & LEGENDRE,
11m 18 et 19, Nlle. Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.—Le beau bateau à vapeur MOGUL, capitaine Joseph Combs, partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires, Jeudi, 14 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à
PIERCE, SHANNON & BROTHER,
9 mars 57, rue des Magasins.

POUR ALEXANDRIE ET NATCHITOCHES et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur bien connu JOHN LINTON, capt. P. F. Kimball, partira pour les ports ci-dessus mardi prochain 12 courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à BLAIR & SATTERFIELD,
9m 91 rue des Magasins.

POUR ST. LOUIS, Alton et Peardstown.—Le beau bateau à vapeur MAJESTIC, capitaine Morehouse, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bout de la rue Gravier ou à
GODFREY, LAWRIE & SMAAL,
8 m 28, Vieille Levée.

POUR S. LOUIS—Le beau bateau à vapeur BELLE DE MISSOURI, capt. D. Flinch, partira Dimanche, 17 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue Poydras, ou à EDWARD A. BRIDGE,
8 m 60, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS.—Le beau bateau à vapeur MADISON, fin marcheur, capitaine A. Scott, partira Samedi 20 du courant, à 10 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord au bout de la rue Poydras, ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
1er mars 28, Vieille Levee.

PAQUEBOT ENTRE LA NELLE-ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.
Le bateau à vapeur fin marcheur, PAUL JONES, capt. Scott, fera pendant toute la saison des eaux hautes, les voyages entre la Nouvelle-Orléans et le bayou Lafourche, partant d'ici tous les mardis à 9 heures A. M., et de Donaldsonville tous les samedis matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux accommodements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 12, rue Conti.
F. JOURDAN, 1, Front Levee.
Le bateau ne sera pas responsable des dettes contractées par les officiers, sans un ordre spécial du capitaine. 25 fév—3m

ON A BESOIN d'un navire anglais qui tirerait que 14 pieds d'eau pour aller à Liverpool prendre un chargement de bois de teinture et se rendre à Liverpool, s'adresser à
12m J. W. ZACHARIE & Co, 88, Douane.

A FRETER—La goélette de première classe MARY ADAMS, capitaine Pinckham, peut porter environ 1000 barils dans sa cale. Pour les conditions, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
12 mars 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La belle goélette EXCHANGE, capt. Andrews, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, à bord, au bas de la rue Julie, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
12 mars 65, rue de la Commune.

Ligne entre la Nouvelle Orléans et Apalachicola—Devant partir Jeudi.—La goélette paquebot régulier HUDSON, capitaine Chit ayant les deux tiers de sa cargaison à bord, partira positivement comme ci-dessus. Pour balance de fret 100 barils ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
11m 65, rue de la Commune.

POUR SAVANNAH—La goélette fine voilière DEXTER, capitaine Maton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
12m ASHBRIDGE & JENKINS, 65, Com.

POUR CHARLESTON C. du S.—Le brick A. J. ESTHER, capt. Newcomb, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. A. BARELLI & Co.
12 mars 61, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE.—La fine goélette CELERITY, cap. McDermott, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour la balance de 200 barils de fret ou passage, s'adresser à J. A. BARELLI & Co.
12 mars 61, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.—La goélette fine voilière HERALD, capitaine Crowell, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, et allant à bord, sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord au Prayune Tier ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
12m 65, Commune.

POUR NEW YORK—La goel. WILLIAM HENRY, capitaine Jamuson, ayant sa charge engagée, partira dans quelques jours. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
EDWARD A. BRIDGE,
12 mars 60, rue Gravier

POUR MATAGORDA BAY & TEXAS BAY. Devant partir samedi prochain.—La belle goélette FISHER AMES, chevillée en cuivre, capitaine Mallens, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédiée sous peu. Pour la balance de 100 barils de fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
12m 65, Commune.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière G. H. WETTER, capitaine Delvaille, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le port susdit. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
12m 27, rue Toulouse.

POUR LA HAVANE—Passage seulement.—Le superbe brick CHARLES EDMONSTON, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Charles Richardson, ayant son chargement engagé, sera expédié. Partira cette semaine pour le port susdit. Pour passage, ayant de beaux emménagements pour 20 passagers, s'adresser à bord en face des magasins rouges, ou à
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
12 mars 36, rue du Camp.

POUR MARSEILLE—Devant partir sous peu—Le brick fin voilier EVEREST, capitaine Finch, est prêt à recevoir du fret. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à Mr. J. B. JUETTE,
12 mars No. 54, rue Toulouse.

LE Navire NORMA, capt. Barton de la Havane est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la levée.—11 mars.

POUR MATAMORAS—La goélette bien connue CUMANCHE, capt. Marsteller, ayant repris ses voyages réguliers a commencé à prendre son chargement et sera expédiée sous peu pour Rio Grande. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
JOHN T. LAGUERENNE & Co.
9 m 9, Toulouse.

POUR BORDEAUX—(15 avril.)
Le beau navire neuf CARDINAL DE CHEVERUS, capitaine Clément, destiné comme paquebot entre Bordeaux et ce port et ayant une très belle dunette pour les passagers, partira à l'époque ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
V. ROUMAGE & E. HERBAULT,
7 m—6 3p

POUR PORT-AU-PRINCE—Le brick fin voilier JAMES DRUMMOND, capitaine Blunt, pourra porter 1000 barils et ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à J. W. ZACHARIE & Co
9 mars 88, rue de la Douane.

CAFE—300 sacs café de la Havane à vendre par
11m G. N. CABALLERO, 89, St. Louis.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Simon Cucullu
LA vente des propriétés foncières et des esclaves dépendants de cette succession est continuée aujourd'hui à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, et immédiatement après on procédera à la vente du moulin à sucre à vapeur de la manufacture de Lomboy, tel qu'il se trouve actuellement sur l'habitation. 12m

Vente par les Gardiens du Port.
PAR J. LEVY.
AUJOURD'HUI, à 11 heures il sera vendu dans le magasin de M. Nathaniel G. Hyde, 77 rue Poydras, sous la direction et par ordre des gardiens du port et pour le compte de qui il appartiendra.
Une grande quantité de toile en corde d'emballage du Kentucky. Aussi 263 barils farine importés et endommagés à bord du steamer John Mills, capitaine Glyn, sur son passage de Mayville, Kentucky, à ce port. 12m

PAR J. BLACHE.
IL sera vendu mardi, 12 mars prochain, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, 34 actions de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane de $500 chaque, appartenant à la succession de feu Joseph Latiolais, de la paroisse St. Martin, Attakapas, et vendu par ordre de la direction de la dite institution.
Conditions: comptant. 11 fév—30

PAR H. J. DOMINGON.
Vente sans réserve pour un partage.
IL sera vendu samedi prochain, 16 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis.
Un terrain situé en cette ville, rue d'Orléans, entre les rues Bourgogne et Remparts, ayant 27 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 95 pieds de profondeur.
Conditions—Un an de crédit en billets par coupons et endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
12 m—12, 14, 16

PAR BARNETT Jr. ET BACH & CALHOUN.
VENTE SOUS DIRECTION DE SYNDIC.
EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la N.-Orléans, date le 2 de Janv. 1839, il sera vendu Mardi, le 16 Avril prochain à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis, et sous la direction du syndic, les propriétés ci-après décrites, abandonnées à ses créanciers par Henry Godfrey Schmidt, savoir:
UNE GRANDE MAISON EN Briques à deux étages, située à Carrollton, et faisant face au chemin de fer, près des courses de l'Eclipse.
Cette maison est bâtie depuis trois ans, et contient six jolies chambres, quatre desquelles sont tapissées; cuisine, office, galerie devant et derrière, et un grand grenier; un joli corridor s'étend dans le centre des deux magasins, assez large pour y dîner. Cette maison est bâtie sur un terrain de 150 pieds de large sur 200 pieds de profondeur, distribué pour un jardin. Comme résidence, c'est sans contredit l'une des plus agréables des environs de la Nouvelle-Orléans.
2o. UN ILET DE TERRE se trouvant immédiatement derrière la dite maison, près du fleuve, et faisant face à la Course, [illegible] côté. Un plan des propriétés sera exhibé à la Bourse St-Louis.
Conditions—Un dixième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.
3o. DEUX ACRES DE TERRE, sur 41 de profondeur, et s'ouvrant dans la profondeur, située seulement à un acre au dessus de Carrollton. Cette terre élevée et sèche est une partie de la ci-devant habitation de Z. Fortier.
Conditions—$9600 piastres comptant, avec 5 pour cent d'intérêt sur $4800 à dater du 27 Février 1838, et $4800 payables le 29 Février 1840, en assumant le paiement de trois billets de $1600 chaque, dûs le 3 mars pass. La balance, un dixième comptant, et le reste à un crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois.
4o. TROIS ACRES DE TERRE, face au Mississipi, désignés par les Nos. 4, 5 et 6, dans la paroisse Jefferson, à environ 10 milles au dessus de la Nouvelle-Orléans. Cette dite terre forme une partie de l'habitation Bellegrove, ci-devant Holliday, et est traversée par le chemin de fer de Nashville.
Conditions—17100 comptant, avec 5 pour cent d'intérêt, sur $11,400, du 20 novembre 1837, $5700 le 20 de Février 1840 et le reste un dixième comptant, et le surplus à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.
5o. DIX LOTS DE TERRE situés au faubourg Lavaudais, paroisse Jefferson, en cet Etat, et dans l'ilet compris dans les rues du Camp, Quatrième, Chesnut et Washington, désignés par les Nos. de 1 à 11, dans l'ilet No. 77. Les lots de 1 à 3 sont contigus, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et 30 pieds de large dans la profondeur.
Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9 et 10, sont aussi contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 11, étant une encoignure, mesure 50 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, (Mr. A. Longer ayant la moitié indivise des dits lots, consent à la vente.
Conditions—Un dixième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit.
6o. QUATRE ILETS DE TERRE à Carollton, figurant sur le plan de la ville, et désignés par les Nos. 103 et 104.
Conditions—$4000 comptant, avec intérêt de 5 pour cent, sur 2000 piastres du 3 août 1837, et un $2000 du 3 février 1838.
7o. Un neuvième indivis d'une plantation ayant 60 esclaves, située dans la paroisse de l'Ascension, sur la rive gauche du Mississipi, environ 6 milles au-dessous de Donaldsonville, contenant 6 arpents, plus ou moins, sur la ligne de face, sur 80 de profondeur, plus ou moins entre lignes ouvrant sur la derrière de 5 degrés, bornée au dessus par la plantation des héritiers de Wade Hampton, et en dessous par l'habitation de M. D. Bringier; ensemble les bâtisses, améliorations, droits et servitudes relatives à la dite propriété, tous ce qui est considéré comme immeubles appartenant à la dite plantation.
Conditions—$7998 88 3-7 comptant, avec 6 pour cent d'intérêt sur 4333 1-3 du 16 février 1839 et 5 pour cent d'intérêt sur 3556 53 5-9 du 16 février 1839; et $5444 44 4-9 payables le 16 février 1840, la balance en un tiers comptant et le reste à un crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois.
8o. DEUX NEGRES habitués aux travaux d'un moulin-à-scie, savoir: Jaspan, âgé d'environ 40 ans, et West, d'environ 35 ans.
Conditions—Un quart comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit. Les co-propriétaires des deux esclaves ci-dessus nommés consentant à ce qu'ils soient vendus.
9o. 43 ACTIONS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ATLANTIQUE, de 100 piastres chacune, sur lesquelles $95 par actions ont été payées et $10 sur chaque qui sont dûes et qui devront être payés par l'acheteur (M. A. Longer ayant la moitié indivise des dites actions consent à la vente.
Conditions—Comptant.
Tous les billets qui seront fournis en paiement des différentes propriétés ci-dessus mentionnées, devront être endossés à la satisfaction du syndic, et porteront hypothèque jusqu'à parfait paiement et dans le cas où les dits billets ne seraient point payés à leur échéance ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, bien entendu cependant que cette clause n'autorise pas les acquéreurs à retarder leurs paiements.
Les actes de vente seront passés pardevant M. Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, et devront être signés dans les vingt jours qui suivront la vente 12 mars—5—12, 26, 30 et le 6 et 10a.

PAR ROBINSON & SEWELL.
MERCREDI, 13 courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, vis-à-vis la rue Lafayette, il sera vendu par ordre, et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, 82 rouleaux Corde endommagés à bord du bateau à vapeur John Mills. 11 m

CARGAISON DE SICILE A VENDRE A L'ENCAN.
LA cargaison suivante du brick Willingby arrivée de Palerme et de Messina, sera vendue sur la levée, les avis de ventes seront publics, elle consiste savoir:
36 pipes, 120 boucauts, 40 tierçons, 400 ¼ barriq. — vin de Madère et de Sicile marque Ingham et Co.
30 barriques huile d'olive,
10 do do de lin,
30 sacs,
100 caisses prunes,
50 paniers figues
60 paniers prunes,
50 sacs noix,
51 barillets olives,
500 caisses oranges,
722 do citrons, J. B. BLACHE, encanteur

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu mercredi, 13 courant, à 10 heures du matin, au No. 14, rue Poydras, par ordre et sous l'inspection des directeurs des gardiens du port,
21 boucauts épaules de jambons,
9 do jambons;
partie endommagée par l'eau à bord du bateau à vapeur John Mills, et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 11 m

PAR M. BARNETT.
IL sera vendu jeudi, 14 courant, à la Bourse Saint-Louis, à midi, pour clore une consignation;
Deux lots de terre de valeur, dans la rue Clio, près du Cercle Tivoli, et entre les rues du Chemin-à-Coulisse et Apollo; terre haute bien close. Les dits lots mesurant chacun 25 pieds, sur la rue Clio, sur 125 pieds de profondeur. Aussi un lot sur la rue Gravier, de 21 pieds de face sur 100 pieds de profondeur, entre les rues St. Paul et Girod.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque. 11 m.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi 19 du courant, à midi, à la Bourse, St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, un lot de terre situé au faubourg Marigny, encoignure des rues Champs Elysées et Amour, ayant soixante pieds de face sur chaque rue; ensemble une maison en briques couverte en ardoise, composée de deux pièces, deux cabinets et une galerie. Dans la cour, une cuisine basse, en briques, composée de deux pièces; plus une batisse en bois.
Conditions—Un sixième comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, divisés par coupons, à leur convenance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire not. pub. 8 m—8

Feuilleton.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les huit jours qui viennent de s'écouler ont été féconds en émotions de toute sorte. D'importants événemens ont eu lieu de l'autre côté de l'océan. Le bruit en est venu jusqu'à nous et a ému profondément sur leur trône éditorial, nos graves confrères de la grande colonne. Toutes les têtes politiques de la presse sont transformées en volcans, d'où s'élancent argumens de toutes pièces les théories les plus audacieuses. Il n'est si mince personnage, qui, depuis quelques jours, n'ait bouleversé l'ancien et le [redacted] polémiques ne respectent rien. Elles vous suivent jusqu'au bal et au concert. Au théâtre elles vous guettent de tous les angles de la salle, et vous attendent sournoisement au foyer.

Le *politicomane* en travail d'une théorie, est à notre sens, non moins redoutable qu'un poete en mal d'enfant. Que dieu vous garde de l'un et de l'autre; car vous n'obtiendrez d'eux ni pitié ni merci. Un politicomane qui est possesseur d'une nouvelle, un poete qui vient de commettre tout fraichement une pièce inédite, peuvent être à juste titre, rangés dans la catégorie des animaux [illegible].

Du plus loin qu'ils aperçoivent leur proie (et ils l'aperçoivent d'une lieue), ils fondent sur elle avec la voracité d'un loup affamé. N'essayez pas de leur échapper, c'est inutile. Ils s'attachent au besoin au bouton de votre habit ou au nœud de votre cravate; ils s'y cramponnent comme l'huitre au rocher, et ne lâchent prise que lorsque vous avez subi toute leur verve homicide. Et qu'on vienne nous dire après cela que tous les maux sont prévus par le code!

Il en est, qui viennent vous relancer au milieu d'une contre-danse. Rien n'est sacré pour eux, pas même la walse. Nous en savons un (ceci est historique), qui voyant un jeune homme étendre la main vers une dame pour la mettre en place, se jeta impitoyablement sur cette main, et entraîna, malgré ses cris, le danseur dans un angle obscur, non pour le dévorer, mais pour lui infliger la fin d'une tirade sur les [illegible] de l'Europe, [illegible] l'infortuné jeune homme avait, par miracle échappé des mains de son bourreau le matin même du bal. Il s'en croyait quitte, mais quand le politicomane a mis la main sur vous, vous ne vous appartenez plus. Vous êtes son bien, sa propriété, et il irait vous réclamer dans une église. Il faut bien lui pardonner d'ailleurs. La nature a mis dans tous les êtres l'instinct de la conservation, or une polémique rentrée équivaut pour le politicomane à une suffocation.

Pour nous, qui en fait de discussions politiques, n'aimons que les discussions de tribune ou de journaux, pour nous, élevé dans la crainte de dieu et des politicomanes, nous compterions les huit jours qui viennent de s'écouler au nombre des jours néfastes, si la providence qui place toujours le bien à côté du mal, ne nous avait donné quelques douces compensations: Madame Allan-Caradori d'abord, puis les concerts et les indiens, et enfin une pièce vraiment remarquable, *Clermont ou le ménage d'un artiste.*

MADAME ALLAN-CARADORI.

Des occupations à la fois importunes et inopportunes, nous ont empêché d'assister aux deux premiers concerts donnés par Madame Caradori, et nous n'avons réellement bien compris tout le plaisir que nous avions perdu, qu'après l'avoir entendue samedi dernier, dans une soirée où elle a bien voulu chanter quelques morceaux. Certes, il nous serait difficile de mieux louer madame Allan-Caradori que ne l'a fait, dans un article précédent, un de nos collaborateurs, et cependant nous croirions manquer à notre devoir en ne lui payant pas, à notre tour, un tribut d'admiration qui lui est dû, à bien des titres.

Il est vrai, qu'il ne nous était point permis de l'écouter en qualité de journaliste, puisque ce n'était point l'artiste qui était devant nous mais la dame; puisque madame Caradori ne remplissait pas une tâche mais accordait une faveur. Le critique se serait donc tu, s'il y avait eu matière à critique, mais dieu merci! madame Allan-Caradori nous a mis à notre aise en se mettant par son talent au dessus de toute critique. Notre admiration n'est point ici un son mais un écho, et en disant que nous n'avons jamais éprouvé un plaisir plus vif et mieux senti qu'en l'entendant chanter, nous ne faisons que répéter tout haut ce que tout le monde disait tout bas autour de nous.

LES INDIENS.

La Partie de Raquette.

Dans quelques siècles, lorsque la race des peaux-rouges aura entièrement disparu de ce sol dont une civilisation usurpatrice les chasse pied à pied; quand les forêts auront fait place aux champs, et que les [illegible] seront changées en plaines fertiles; quand le nom des peuples ne sera plus qu'un monde vieux déjà, [illegible] cette race si malheureuse, si injustement persécutée, si originale pourtant et si pittoresque, jouera un grand rôle dans toutes les traditions du pays. Elle sera le thème de toutes les œuvres poétiques de [illegible]. Et, certes, jamais l'imagination [illegible] les légendes et de tous les contes populaires. L'Amérique a déjà son histoire, mais elle n'est point arrivé à l'âge, où les nations aussi bien que les hommes aiment à se retremper dans la poésie des souvenirs. Elle n'a encore que la croyance en l'avenir et n'a point les superstitions du passé; mais quand elle aura fait halte à son tour; quand dieu lui aura dit [illegible] vers les destinées futures, lui dira *assez!* c'est au tour d'un autre peuple et d'un autre monde; quand le temps sera venu pour elle de se retourner et de regarder le chemin qu'elle a fait, alors la mémoire des indiens se dressera devant elle avec toute la majesté que donnent l'antiquité et le malheur.

C'était là que je méditais, il y a quelques jours, en contemplant ces rudes enfans des forêts, que la civilisation peut tuer, mais non changer. Il y a en effet quelque chose de particulier dans ces hommes qui rompent mais ne plient point; auxquels nous avons pu prêter quelques uns de nos vices, parce qu'ils ne les avaient pas mais qui n'ont pris aucune de nos vertus, parce qu'ils les possédaient à un plus haut degré que nous-mêmes.

Ils portent jusques dans leurs jeux cette originalité qui les caractérise. En les voyant pour la première fois on commence par les plaindre, et cela parce qu'ils ne nous ressemblent pas, ce qui est une assez mauvaise raison, puis on finit par les admirer. C'est que la force, et la grâce physique ne manquent jamais leur effet. Tous les hommes ont pour l'élégance et la beauté un culte dont ils ne se rendent pas compte, mais qui existe. J'ai compris en assistant aux jeux des Indiens le fanatisme de la Grèce pour l'excellence des formes.

A voir ces hommes bronzés, courir dans le champ de course, avec l'agilité du daim et bondir comme la panthère, on dirait des statues antiques, descendues de leurs piédestaux pour jouer de souvenir quelque scène du cirque. C'est un spectacle non-seulement curieux mais admirable. Les indiens m'ont fait comprendre que la supériorité physique pouvait exciter l'enthousiasme presque autant que le génie même.

THEATRE.

CLERMONT OU UN MENAGE D'ARTISTE,
Par Messieurs Scribe et Wanderbuke.
LA DEMOISELLE A MARIER.

Enfin voilà une bonne pièce, une pièce qui n'est ni une tragédie, ni une comédie, ni un drame, mais tout bonnement un simple et honnête vaudeville, dans lequel il y a plus d'observation vingt-fois, et d'esprit et de style et de verve, que dans toutes les épopées dramatiques les plus échevelées de l'époque. Cette pièce est signée par un homme de talent, Scribe, et par un homme d'esprit Wanderbuke. Il m'a fallu voir les noms pour le croire, car le premier acte surtout est mieux que l'œuvre d'un homme d'un talent secondaire, c'est un petit chef-d'œuvre qui pourrait être signé Molière au besoin.

Dans ce simple vaudeville, il y a plus de vérité vraie, que dans tous les autres vaudevilles de M. Scribe, attachés les uns au bout des autres. C'est de la nature humaine et pas autre chose. Il n'y a rien de trop et rien de moins. Il y avait bien long-temps, pour ma part, que je n'avais ressenti une émotion aussi sincère qu'à la 1re. représentation de Clermont. Après avoir vu parader sur le théâtre tant de passions impossibles; après avoir subi tant de paradoxes habillés en vérités, il est bien doux d'y voir représenter des hommes comme tout le monde, comme vous, comme moi, comme le premier venu enfin!

Clermont est un peintre d'un grand talent, un homme de génie, mais au demeurant, bon père et bon époux, et un peu bête comme tout homme de génie, un véritable homme de cœur et de tête, tel qu'on en rencontre fort peu, il est vrai, dans les romans à la mode ou les hommes de génie regorgent, mais tel qu'on en rencontre dans le monde. Le caractère de Clermont est admirable de vérité. Toutes les nuances en sont d'une finesse merveilleuse, et il ne s'y trouve pas une seule teinte exagérée. Il y a plus à apprendre dans ce vaudeville, sur certaines parties de la vie parisienne, que dans toutes les scènes privées ou non privées, les contes bruns ou bleus, les esquisses et les biographies, et autres vérités de pacotille, dont sont encombrés tous les marchés littéraires.

Perrin a parfaitement compris et rendu le rôle de Clermont. C'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire. Mlle Maria a de la grâce et de la sensibilité dans celui d'Ermance Clermont. Dutilloy est très bien placé dans le rôle du vicomte Rhetel, autre caractère admirablement dessiné et qui résume certaines existences parisiennes, beaucoup trop calomniées, et trop peu comprises. Neveu a été d'un comique vrai dans le rôle du rapin d'atelier.

Vendredi a eu lieu la reprise de *la demoiselle à marier*. La pièce a été bien jouée par Me Mathieu, Perrin, Closel, Neveu et Bernard; mais les honneurs de la soirée sont restés à Me Neveu qui a été charmante dans le rôle de la jeune fille.

EDOUARD TURQUETY.

Lorsque le vieux Voltaire et les champions de l'encyclopédie, dans leur verve de destruction, s'attaquaient impitoyablement à toutes les pensées religieuses, symboles vieillis d'un passé qui avait besoin de rajeunissement, lorsqu'ils les sapaient de fond en comble avec leur forte plume, ils se doutaient peu alors, que loin de les anéantir ils ne faisaient que les retremper dans la cuve d'Eson. L'édifice social tombait en ruines, et il fallait nettoyer la place avant de rebâtir. Ne disons donc pas de mal de Voltaire, il a rempli sa mission comme Attila a rempli la sienne. Les vieilles idées comme les vieilles nations, ont besoin, ainsi que certaines plantes, d'être fauchées par le pied pour repousser avec une vigueur nouvelle.

Certes, Voltaire ce grand destructeur, s'il revenait aujourd'hui au monde, serait bien étonné de retrouver debout et rajeunies, ces pensées qu'il croyait anéanties à tout jamais sous des ruines. Une vérité morale ne peut-être perdue, et elle ne [illegible] du sol, mais la racine reste en terre, et elle refleurit de nouveau.

Après tant de sophismes, tant de blasphème, il ne s'en opère pas moins, en France particulièrement, une puissante réaction religieuse, dont on ne peut nier la sincérité, sans mauvaise foi, puisqu'elle va toujours grandissant et a rallié d'ailleurs toutes les sommités intellectuelles de l'époque. Aujourd'hui tous les grands génies littéraires ou philosophiques sont religieux. Lamennais, Chateaubriand, Lamartine, Hugo même, sont profondément religieux. G. Sand participe de l'incrédulité la plus complète, ainsi que Byron, revient comme lui, et à son insu peut-être, aux dogmes les plus purs du christianisme. Sous leurs formes panthéistiques, les œuvres de Fourrier cachent un sens religieux; Béranger, ce génie naïf et sincère, a noblement répudié quelques-unes des doctrines de sa vie passée. Dans ses causeries intimes sous les frais ombrages de Fontainebleau, il a hautement avoué ses sympathies pour le catholicisme. Ses derniers chansons semblent s'être épurées sous la pensée nouvelle qui l'anime.

Quant à la nouvelle génération qui s'élève, cette studieuse et mélancolique génération, qui n'ose être jeune, et semble se courber d'avance sous le poids des immenses destinées qui l'attendent, oh! cette génération est religieuse aussi, car elle pressent que pour l'exécution des grandes choses, auxquelles elle est réservée il faut quelque chose de plus que la raison humaine.

Un des poètes de cette génération, un jeune poète par conséquent; Edouard Turquety occupe déjà en France une des premières places. Il a publié quatre volumes de poésie: *les esquisses, Amour et foi, les poésies catholiques* et enfin *les hymnes sacrées*. Nous n'avons fait que parcourir cette dernière œuvre et elle nous a paru une des plus notables de notre époque. Notre intention est d'en rendre un compte détaillé et de rechercher en même temps qu'elles sont ou qu'elles doivent les tendances poétiques du siècle. Toutefois nous cédons à l'envie de citer quelques vers qui pourront donner une idée de la manière de l'auteur, dans les petites pièces mystiques. Les grandes hymnes ne leur sont pas inférieures sans doute, et peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles harmonies de Lamartine, et la célèbre ode de Manzoni sur la Résurrection, mais les pièces mystiques de Turquety ont un charme particulier et presque inconnu à la poésie moderne.

Ployez-vous, dit le poète:

Ployez-vous âmes délaissées
Sous la main du divin amant,
Et quand vous vous sentez blessées,
Consolez-vous dans les pensées
Que Dieu vous frappe en vous aimant.

La coupe de mélancolie
Précède la coupe de miel,
Ne rejetez pas cette lie
Baisez la chaîne qui vous lie
Car ses anneaux touchent au ciel.

Laissez donc le monde et ses charmes,
C'est un bel arbre aux fruits amers,
Videz le calice d'alarmes,
La foi se trouve au fond des larmes
Comme la perle au fond des mers.

Qu'elle poésie! Qu'elle simplicité! Oh! la foi peut seule inspirer et de tels vers et de tels sentiments.

Plus loin, M. Turquety rend en trois strophes, l'idée du *domine, non sum dignus.*

C'était dans l'épaisseur du bois le plus profond,
Une source coulait et murmurait au fond
Sur un lit de sable et de pierre;
Et, quand je fus auprès, sans que je visse rien,
Une voix m'appela disant: " Regarde bien,
C'est la fontaine de ton père."

Oh! je courus alors, j'étais plein de bonheur
Car j'avais bien souffert de l'ardente chaleur,
Et ma lèvre était tout en flamme.
J'arrivai, mais à peine eus-je effleuré les bords,
Qu'un frisson douloureux me saisit tout le corps:
J'étais en face de mon âme.

Et dans ce moment là les colombes des cieux
Avec un cri d'amour, descendaient deux à deux
Pour y baigner leurs tendres ailes;
Et moi je reculai, je partis en pleurant.
Hélas! je n'osais boire au céleste torrent,
Moi, n'étant pas aussi pur qu'elles.

Comme ces vers reposent l'imagination fatiguée par les flamboyantes poésies de l'époque. L'intelligence aime à s'y délasser comme dans un oasis. Nous préférons encore les vers suivants intitulés: *Retour à lui.*

Pauvre brebis, jetée à travers les forêts,
Par un soleil d'été, j'errais et je souffrais
Une angoisse trop peu comprise;
Mon cœur chargé d'un mal que personne ne plaint,
Mon cœur s'était rompu comme un vase trop plein
Qui fermente, éclate et se brise.

Et l'avenir voilé ne se consolait pas,
Et dans mon abandon tout semblait fuir mes pas,
Tout jusqu'au doux regard qui m'aime,
Et quel que fût le sol, aride ou fleurissant,
Que mon pas sillonnât, j'y semais en passant
Quelque parcelle de moi-même.

Mais l'ouvrier céleste a pris tous ces débris
Il a versé sur eux un parfum de haut prix
Une eau mystique et salutaire;
Et mon cœur s'est trouvé ravivé dans un jour,
Et maintenant qu'il est un calice d'amour
L'haleine du Ciel s'y désaltère.

POESIE.

Il s'opère à la Nouvelle-Orléans un développement tout à fait notable, dont nous avons suivi et étudié curieusement toutes les phases. Bientôt, et dans des articles plus sérieux, nous tâcherons de démontrer à quels magnifiques résultats peut conduire cette ardeur vers les études intellectuelles. Aujourd'hui nous nous contentons de la constater. Il est bien certain qu'il règne maintenant dans tous les esprits une louable et sincère émulation pour les sciences, qui élèvent la pensée et l'ennoblissent. Loin de nuire aux développements matériels du pays, cette émulation ne peut au contraire qu'en stimuler l'élan, et nous croyons qu'il est du devoir de toutes les personnes éclairées de l'encourager et de la soutenir. Et nous ne parlons pas ici seulement de la littérature, mais encore de toutes les autres branches de l'entendement humain.

Des clubs littéraires et scientifiques, clubs bien plus importants pour le bonheur de l'humanité que les clubs politiques, vont se former bientôt et en assez grand nombre. Ce serait, à notre avis, un grand bien pour le pays. Car, il faut bien le dire, les plus belles facultés morales, se perdent ou vont s'enfouir dans un matérialisme desséchant, lorsqu'elles n'ont pas un point sur lequel puisse se porter toute leur énergie. Nous reviendrons sur ce sujet qui nous semble en valoir la peine.

Le cercle littéraire, si restreint à la Louisiane, il y a peu d'années encore, s'agrandit tous les jours. Dans les causeries intimes du coin du feu, les bonnes et sages discussions tendent à remplacer de plus en plus les conversations frivoles ou même immorales. Pour notre part, nous croyons que cette émulation sera féconde, car elle est l'expression d'un besoin.

Nous avons reçu un assez grand nombre de *communiqués*. Quelques uns sont remarquables; d'autres sont plus faibles, mais dans presque tous, il y a le germe de l'avenir. Lorsque l'ajournement de la législature, nous permettra de donner à la partie littéraire du journal un plus large développement, nous les publierons à tour de rôle. Le public pourra suivre (ainsi) et juger en dernier ressort la marche et les progrès de la littérature indigène.

Aujourd'hui nous publions une pièce de vers de M. Joseph S......, auquel nous devons déjà quelques morceaux assez remarquables. Cette nouvelle œuvre n'est pas irréprochable sans doute, mais elle renferme d'heureux sentimens; elle a de la grâce et de la fraicheur et la versification en est claire et correcte.

UN SOIR DE BAL.

Maman, voyez là haut cette sphère éclatante
Sur mes rideaux pourprés, projetant ses rayons,
Voyez briller au ciel l'étoile scintillante,
Dieu que le temps est beau!... chère maman partons.

Partons, l'astre des nuits brille pour me complaire;
Cette étoile est belle est moins belle que moi;
Mère entends-tu sonner... huit heures... ô ma mère!
Le bal est commencé, allons, dépêche toi.

Dis-moi, va-t-elle bien cette rose si belle
Dont la feuille a gardé la perle du matin?
Sur mes beaux cheveux bruns, quel effet produit-elle?
Eclipse-t-elle aussi les roses de mon teint?

Et ma robe aux longs plis, souple, voluptueuse,
Dont la blancheur ternit la neige des hivers,
Va-t-elle bien aussi sous la perle gracieuse?
Neuf heures, entends-tu! oh! que de temps tu perdis!

Partons! mon dieu, partons! dans l'enceinte brillante
J'entends le bruit des pas et l'orchestre enchanteur,
On donne le signal de la valse enivrante;
Je suis encore ici! l'ennui brise mon cœur!!!

Et pourquoi donc tarder quand le bal me convie,
A produire aux regards les fleurs de mon printemps,
Hélas cette saison dans cette courte vie
Ne brille et n'apparaît que quelques courts instants.

Ah vous ne savez pas le bonheur et l'ivresse
Qui soulève soudain notre sein agité,
Lorsqu'en entrant, on voit la foule qui s'empresse
Vous dire des regards: Dieu! qu'elle a de beauté!"

Lorsqu'un beau cavalier suppliant vous convie,
Quand il vous tend la main, vous la sentez trembler,
Quand légère au milieu de la valse ravie
Sur son cœur on en sent un autre palpiter.

Oui c'est là le bonheur!! Mais qu'entends-je au loin? hélas!
L'airain à mon oreille a dix fois retenti:
Mon père, où donc est-il? il ne vient pas, mon père!
Qui donc me mènera! Oh! quel étrange oubli!!

M.

Et les instants coulaient dans une vaine attente
Et l'aiguille rapide au sommet du cadran
Parvenait par degrés. Alors, morne, tremblante
S'appuyant sur sa main son front de lys souffrant.

Quelque temps elle fut immobile, pensive,
Puis des larmes enfin coulèrent de ses yeux,
Puis sa main rejeta la rose fugitive,
De son jeune printemps emblème ingénieux.

Et puis elle froissa cette robe gracieuse
Dont les plis caressaient sa taille de palmier;
Puis elle s'inclina sur sa couche heureuse,
S'endormit le cœur gros, sans pouvoir oublier.

Le bal [illegible], les folâtres quadrilles,
Qu'un songe séduisant vint montrer à ses yeux.
Oh bercez bien long-temps la plus belle des filles!
Oh ne l'envolez pas songe prestigieux!

Car le bonheur, c'est toi, [illegible] qu'on appelle songe
Et quand tu disparais il s'enfuit avec toi....
Un jour je crus saisir ce séduisant mensonge,
Mais il s'évanouit, en lui je n'ai plus foi.

JOSEPH S.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Mardi 12.
L'ECLAIR,
Opéra comique en 3 actes, de F. Halevy.
LE MARIAGE ENFANTIN,
Vaudeville en 1 acte de Scribe.
☞ Le spectacle commencera à 6½ heures.

TROISIEME SOIREE MUSICALE.
LES amateurs de musique sont respectueusement informés que madame CARADORI ALLAN donnera une troisième soirée musicale mercredi, 13 mars, à la Bourse St. Louis, et qu'elle chantera dans cette occasion, les morceaux suivans:
Cavatine "Di piacer", Rossini.
Air sacré "Angels ever bright and fair" Handel.
Ballade Ecossaise "Jock o'hazeldean" Sir W Scott.
Air Allemand et variations "Steh nur auf" Pixis.
Air Français "Va, dit-elle." Meyerbeer.
Air "Il braccio mio" Nicolini.
Le concert commencera à 7½ heures. 12m

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.
Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)
CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.
Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.
Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fév—3m
N. B. Les Vendredis et Samedis de chaque semaine sont réservés aux personnes de couleur, jusqu'à la clôture de l'exhibition, qui aura lieu prochainement.

L'ACADEMIE DE DANSE De Mr. J. DEVOTI, est transportée dans la Salle de Bal d'Orléans.
Les leçons particulières auront lieu dans le cours de la journée.
Les leçons de classe le soir, le lundi, mercredi et vendredi.
Les personnes qui trouveront Mr. Dévoti absent de chez lui, sont priées d'écrire leurs noms sur l'ardoise qui sera placée à la porte de la salle. 9m